



Le groupe Millet
promeut
une filière bois
« durable »

Laurent Moreau, directeur des achats du groupe de menuiserie industrielle Millet, qui a mis en place une démarche environnementale globale

« Limiter le gaspillage et la pollution tout au long de la filière bois »

Propos recueillis par Anne Rodier

Le Parlement des entrepreneurs d'avenir, qui rassemble des petites et moyennes entreprises (PME) engagées dans le développement durable, se réunit à Nantes les 12 et 13 mai, en présence de Nicolas Hulot, candidat à la candidature Europe Ecologie-Les Verts pour l'élection présidentielle de 2012.

Le groupe de menuiserie industrielle Millet, entreprise familiale créée en 1946, fait partie de ce mouvement. Ayant réalisé, en 2010, un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros, il compte 650 salariés sur huit sites, dont deux sur l'île de La Réunion. Laurent Moreau est le directeur des achats de la société.

Depuis quand le groupe Millet a-t-il rejoint les Entrepreneurs d'avenir ?

Dans notre activité de fabrication de portes et fenêtres, nous menons depuis longtemps des

« Dans chaque unité de production, un groupe de travail a été mis en place pour faire remonter des idées "de bon sens" »

projets durables, qui nous ont notamment valu la certification environnementale ISO 14000. Mais, il y a trois ans, lorsque le groupe d'assurances **Generali** nous a proposé d'évaluer notre démarche développement durable, nous avons été intéressés par le fait de pouvoir mesurer l'efficacité de ces engagements. Après notre labellisation, en 2008, par Generali, nous avons logiquement intégré le réseau Entrepreneurs d'avenir, dont Generali est partenaire.

En quoi consiste l'engagement du groupe ?

Le groupe a été récompensé pour sa démarche globale de développement durable : économique, environnementale et sociale. Nous avons été finalistes, en 2006, du prix Entreprises & Environnement, décerné chaque année par le ministère de l'écologie ; nous avons reçu, en 2007, le Prix de la qualité de vie au bureau, décerné par les professionnels de l'aménagement et du mobilier de bureau, pour un travail sur l'ergonomie des postes de travail et l'acoustique dans un bâtiment certifié haute qualité environnementale.

Puis, en 2008, nous avons reçu le label Agir pour notre avenir, décerné par Generali pour récompenser les PME « qui conjuguent la performance économique et la responsabilité sociale » ; et, en 2009,



CLAUDE PAUQUET/VU POUR « LE MONDE »

Profil

2006 Laurent Moreau est nommé au poste de directeur des achats et du développement durable du groupe Millet, qu'il occupe toujours aujourd'hui.

2002 Responsable qualité, sécurité, environnement chez Millet.

2000 Il entre dans le groupe Millet comme responsable qualité.

1998 Ingénieur qualité chez CarnaudMetalBox, à Séville (Espagne).

si été remplacés, à la demande des opérateurs, par une solution naturelle. Le nouveau produit développé était plus cher à l'achat, mais s'est révélé plus rentable à l'usage. Financièrement, le groupe en est sorti gagnant, ce qui n'est pas toujours le cas.

Avez-vous des instruments d'évaluation des résultats de vos engagements sociaux ?

Des actions sont menées depuis un an sur les maladies professionnelles dans le cadre de groupes de travail, essentiellement dans les ateliers, soit auprès de 500 des 650 salariés du groupe. Des « préhenseurs » – sortes de ventouses pour faciliter la manutention des fenêtres – ont ainsi été installés. Mais la campagne de sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques a d'abord provoqué une hausse du nombre de malades déclarés, avant une phase de stabilisation. La baisse du nombre de cas devrait commencer maintenant.

Votre démarche a-t-elle eu un impact sur la croissance du groupe ?

Il est difficile de savoir si la croissance de l'entreprise est le résultat de notre engagement durable, mais l'augmentation des volumes est réelle. Le chiffre d'affaires est passé de 55 à 80 millions d'euros de 2005 à 2010.

L'impact sur l'emploi est difficilement lisible, à cause du contexte de crise qui a limité notre visibilité à un horizon de court terme : le marché du neuf a été catastrophique, tandis que celui de la rénovation se portait bien. Aujourd'hui, le marché du neuf repart. Les effectifs sont restés à peu près stables. ■

Millet a été récompensé par le Bati-mat de bronze aux Trophées de l'innovation.

Nos projets respectent sept objectifs-clés : éliminer le gaspillage par le recyclage des déchets de bois, la suppression du silicone ou la réduction des emballages, par exemple ; éliminer la pollution (l'utilisation de PVC sans plomb a commencé dès 2003) ; privilégier les énergies renouvelables, comme les biocarburants ; développer un cycle de production respectueux de l'environnement (nos

produits sont conçus pour être facilement démontables en fin de vie) ; optimiser les transports des personnes et des produits en formant, par exemple, nos transporteurs à l'écoconduite ; transmettre à nos partenaires les principes du développement durable, en demandant notamment à nos fournisseurs un bilan carbone et la traçabilité de leurs produits ; enfin, établir des relations de commerce durables. L'impact positif sur l'environnement est recherché à tous les niveaux de la chaîne.

Quelles sont vos spécificités dans votre secteur ?

Nous nous distinguons par la globalité de notre démarche. En ce qui concerne les produits, par exemple. Des fenêtres performantes ne garantissent pas, à elles seules, une isolation efficace. Pour assurer la performance, le groupe a démarré depuis deux ans une nouvelle activité ossature bois qui permet de proposer des solutions globales : ossature bois, fenêtre, isolant, bardage. Une façade « tout en un », en quelque sorte.

Avez-vous mis en place des incitations financières pour que le personnel participe à l'engagement durable de l'entreprise ?

Des primes existent sur la qualité de la production, mais pas encore sur l'engagement durable dans son ensemble. En revanche, dans chaque unité de production, un groupe de travail a été mis en place pour faire remonter des idées « de bon sens » sous forme de propositions, afin de répondre à nos sept objectifs-clés.

Des solvants chimiques ont ain-

500 dirigeants de PME au Parlement des entrepreneurs d'avenir

LE DEUXIÈME Parlement des entrepreneurs d'avenir réunira, les 12 et 13 mai à Nantes, environ 500 dirigeants de petites et moyennes entreprises (PME), à 80 % privées, qui ont décidé de se donner les moyens de développer des valeurs environnementales, sociales, etc., et de mieux associer l'ensemble des acteurs de l'entreprise à leur activité.

A la suite de la première édition de ce Parlement, qui avait rassemblé 230 dirigeants d'entreprise à l'Assemblée nationale en 2009, ceux-ci ont mis en place onze commissions de travail thématiques pour partager leurs

expériences et fédérer leurs réflexions sur les modèles d'entreprise permettant de favoriser cette dynamique.

Du management à la mise en place d'« écosystèmes », les Entrepreneurs d'avenir cherchent à identifier de nouveaux indicateurs de richesse, en mettant en relation l'amélioration des conditions de bien-être au travail, la transparence dans les affaires, ou encore la réduction des inégalités avec la performance économique de leur activité.

« Dans une entreprise de revenus de produits invendus à des personnes en précarité, deux indica-

teurs nous ont permis d'évaluer la richesse produite : d'une part, le pouvoir d'achat redonné aux bénéficiaires, d'autre part, le sentiment d'inclusion retrouvé par ces précaireux, qui leur sont habituellement inaccessibles », explique Stéphanie Goujon, déléguée générale de l'association Agence du don en nature. L'objectif des Entrepreneurs d'avenir est de développer les moyens les plus pertinents pour soutenir leurs valeurs au niveau national.

L'adhésion de nouveaux dirigeants au mouvement est symbolisée par la signature d'une charte

en onze points qui résume leurs engagements. « Prendre en compte le temps long dans les décisions pré-sentes », ou encore « répartir équitablement les fruits de la valeur ajoutée » sont deux de leurs priorités. Des instruments de mesure des engagements responsables sont par ailleurs mis en place.

Responsabilité sociale

Dans la continuité du sondage publié en 2009 pour le premier Parlement des entrepreneurs d'avenir, un baromètre a été réalisé, en mars 2011, par l'institut CSA auprès de 401 dirigeants de PME-PMI (petites et moyennes

industries) de moins de 500 salariés, afin d'« observer sur quels sujets les entreprises s'engagent », explique Jacques Huybrechts, fondateur du réseau Entrepreneurs d'avenir et organisateur du Parlement.

Ce baromètre confirme l'intérêt des dirigeants de PME-PMI pour le développement durable et la responsabilité sociale de l'entreprise, mais révèle que la crise économique et financière a provoqué un léger désengagement sur les problématiques les plus « macro-sociétales, comme la lutte contre le changement climatique ». ■

A. Rr